

24 SEPTEMBRE

2011

Fête

de

La Commune

ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2011 TRIMESTRE 3

NUMÉRO

47



## Réhabilitons les communards

**N**ous commémorons le 140e anniversaire de la Commune de Paris, et nous honorons celles et ceux qui ont été fusillés, emprisonnés, déportés, exilés lors de la répression versaillaise.

Le 11 Juillet 1880, la loi portant amnistie générale des communards est votée et publiée. Gambetta déclare à cette occasion : il fallait fermer « le livre de ces dix années » et mettre la « pierre tumulaire de l'oubli sur les crimes et les vestiges de la Commune ». L'amnistie est un pardon légal, permettant l'oubli des événements et des mesures politiques du Printemps 1871. Mais nous ne voulons pas que la société actuelle oublie les élus de la Commune et les Parisiens qui ont réalisé, ensemble, une telle œuvre démocratique, sociale, culturelle, et humaniste. Malgré les propos de Gambetta, nous refusons d'enterrer la Commune, parce que la Commune n'est pas morte ! Les communards ont été amnistiés en 1880, ils n'ont jamais été réhabilités. Aujourd'hui, nous demandons comme une urgence démocratique leur réhabilitation.

« L'Histoire finira par voir clair et dira que nous avons sauvé la République ». Eugène Varlin a prononcé ces paroles quelques heures avant d'être fusillé, le 28 mai 1871. Le temps est venu de lui donner raison. L'esprit de la Commune de Paris est plus que jamais vivant, et son œuvre mérite aujourd'hui d'être connue et amplifiée pour nous aider à porter l'espoir d'une société meilleure et plus juste.

Vive la Commune !

 MURIEL VAYSSADE

### NOTRE COUVERTURE

La fête de la Commune se tiendra  
une fois encore  
place de la Commune de Paris (1871)  
dans le XIIIe arrondissement de Paris,  
samedi 24 septembre  
de 14 heures à 20 heures



2011

# FÊTE DE LA COMMUNE

## SAMEDI 24 SEPTEMBRE · DE 14 H À 20 H

Place de la Commune, dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, nous aurons une raison supplémentaire de nous retrouver cette année : le 140<sup>e</sup> anniversaire de la révolution parisienne de 1871. A cette occasion, nous rappellerons aux participants qu'il est urgent et nécessaire de réclamer haut et fort la réhabilitation des communards qui n'ont été qu'amnistiés en 1880.

Commémorer, réhabiliter, rétablir la vérité, rappeler les idéaux de la Commune : se souvenir et continuer la lutte, c'est essentiel ! Les Amis de la Commune de Paris proposeront des stands de livres, brochures, affiches, timbres, cartes postales, tee-shirts et objets de mémoire de la Commune. Les enfants pourront participer à des animations et, en toute convivialité, nous nous rendrons à la buvette et au stand de viennoiseries où seront vendus friandises et gâteaux confectionnés par nos adhérents.

Non loin de là, place Verlaine, l'association **13 en vue(s)** manifestera en faveur des sans-papiers : ils nous rendront une petite visite.

Encadrant un discours suivi d'un débat, de nombreuses animations musicales ajouteront à l'ambiance de fête populaire : *Riton-la-Manivelle* avec son orgue de Barbarie, *Ze klaxon Kompany*, fanfare parisienne où tous les musiciens jouent d'un instrument à vent à anche double, la *Chorale de Paris*, les *Szgaboonistes*, musette punk manouche, *Marc Perrone*, chant et accordéon diatonique, et *Marie-Odile Chantran*, danse, vielle à roue et violon.

La vente préalable de bons de soutien numérotés, à 1 euro l'unité, permet de populariser notre Fête de la Commune : on peut les commander au siège de l'association. Le jour de la fête, il sera encore possible d'en acquérir ; un tirage au sort aura lieu dans le cadre d'une tombola. Aidez-nous à organiser cette fête en participant à la tenue des stands, en confectionnant des pâtisseries, en offrant des lots pour la tombola...

Et surtout, venez nombreux, invitez des amis qui auront peut-être ainsi l'occasion de découvrir l'esprit de la Commune, son histoire, les hommes et les femmes qui l'ont faite ! Des idées et des hommes pour une société meilleure et plus juste.

Vive la Fête de la Commune !

MICHÈLE CAMUS

.....

## Réhabilitation des communards

### Plusieurs plaques ont été posées

**D**ans notre pétition pour la réhabilitation de la Commune et des communards, nous proposons la mise en œuvre de mesures immédiates, notamment d'apposer des plaques sur les monuments publics et de rappeler les noms des élus de la Commune à l'endroit où ils ont œuvré. Tel est le cas de la mairie du XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris où, le 26 mars, a été apposée une plaque portant les noms des trois élus de la Commune, Alfred Billiorey, Baptiste Descamps et Jules Martellet, dévoilée par Monsieur Daniel Cherki, maire de l'arrondissement et Claudine Rey.

Le 23 mai, à la mairie du Xe arrondissement de Paris, une plaque portant les noms des élus de la Commune, Jules Babick, Henri Champy, Ferdinand Gambon, Fortuné Henri, Félix Pyat et Paul Rastoul, a été dévoilée par le maire, monsieur Rémi Féraud et Jean-Louis Robert.

Le lendemain 24 mai, la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement célébrait le 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune en donnant le nom du communard Jean Allemane à un square de l'arrondissement, en baptisant du nom de Henri Mortier, élu de l'arrondissement pendant la Commune, la salle des conférences de la mairie et en apposant une plaque dans le hall de la mairie, rappelant que « du 24 mai au 26 mai 1871, après avoir quitté l'Hôtel de Ville, la Commune de Paris siégea dans cette

mairie et anima la résistance aux troupes versaillaises pendant les derniers combats de la Semaine sanglante ». Au cours de cette soirée d'hommage à la Commune, Madame Giboudeaux, adjointe au maire de Paris, Monsieur Patrick Bloche, député maire du XI<sup>e</sup> arrondissement, Claudine Rey et Jean-Louis Robert sont intervenus.

D'autres stèles ou monuments ont été dévoilés pour le 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune.

Le 25 mars, un monument a été inauguré à Bagneux (92) pour rappeler que, dans la nuit du 18 au 19 mars 1871, deux jours avant le début de la Semaine sanglante, les Versaillais ont décapité au sabre et à la baïonnette de nombreux communards, cinq cents selon leurs ignobles vantardises.

Le 25 mai, une plaque a été dévoilée par madame Catherine Vieu-Charrier, adjointe au maire de Paris, sur le mur de l'ancienne caserne Lobau, derrière l'Hôtel de Ville, où deux à trois mille Communards, jugés sommairement par une cour prévôtale, ont été exécutés du 24 au 29 mai 1871.

Voilà comment nous avons commencé à réhabiliter les communardes et les communards. Il nous reste beaucoup à faire. Nous le ferons.

 **YVES LENOIR**

*Nous remercions les amies et amis qui nous ont fait parvenir des photos des événements présentés ci-dessus*



Du 24 au 26 mai 1871, après avoir quitté l'Hôtel de Ville,  
la Commune de Paris siégea dans cette mairie d'où elle anima  
la résistance aux troupes versaillaises pendant les derniers combats  
de la Semaine sanglante.

COMMUNE DE PARIS  
 140<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE 1871 - 2011  
 CASERNE LOBAU - EXECUTIONS EN MASSE PENDANT  
 LA SEMAINE SANGLANTE - MAI 1871

UNE COLONNE MARTIALE  
 DESTINEE A JUGER RAPIDEMENT LES COMMUNARDS  
 OU SUSPECTS DE L'ETRE  
 FUT REUNIE DU 24 AU 29 MAI 1871 AU THEATRE DU CHATELET  
 LES CONDAMNES A MORT ETAIENT DIRIGES VERS LA CASERNE LOBAU  
 AUBETOT-ARRIVES  
 ILS ETAIENT FUELLÉS DANS CES LIEUX DE FAÇON SOMMAIRE  
 LES EXECUTIONS DURERENT SANS DISCONTINUER CINQ JOURS  
 LES ESTIMATIONS DU NOMBRE DE FUELLÉS VONT  
 DE 2000 A 3000 PERSONNES  
 LES CADAVRES ETAIENT RAPIDEMENT ENTERRÉS  
 DANS LES SOIARES AVOISINANTS FERMÉS AU PUBLIC

"AN HONNEUR SAGRÉ DE LA PATRIE ET DE LA LIBERTÉ" (sic) "ET DE LA JUSTICE" (sic) "ET DE LA VÉRITÉ" (sic) "ET DE LA PAIX" (sic) "ET DE LA GLOIRE" (sic) "ET DE LA MORT" (sic) "ET DE LA VIE" (sic) "ET DE LA LIBERTÉ" (sic) "ET DE LA JUSTICE" (sic) "ET DE LA VÉRITÉ" (sic) "ET DE LA PAIX" (sic) "ET DE LA GLOIRE" (sic) "ET DE LA MORT" (sic) "ET DE LA VIE" (sic)

Victor Hugo, L'assommoir, 1871



Page de gauche :  
 Plaque dans le hall de la mairie  
 du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
 Ci-dessus :  
 Plaque à l'ancienne caserne Lobau  
 (Paris IV<sup>e</sup>) ;  
 inauguration du square Jean Allemane  
 (Paris XI<sup>e</sup>) ;  
 inauguration d'une plaque aux noms  
 de 3 élus de la Commune (mairie  
 du XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris)  
 Ci-contre : un message de l'écrivain  
 Jean Vautrin

Notre pétition, à ce jour 21 juin, a déjà recueilli plus de 2550 signatures. On compte des noms prestigieux, des responsables politiques, syndicalistes, de nombreux militants de base et des citoyens qui souffrent. Certains ont accompagné leur signature, de remarques ou d'annotations. Pour n'en citer qu'une : *Mais la plus belle forme de réhabilitation des communards serait que soient enfin mises en œuvre les mesures démocratiques et sociales de la Commune. Elles restent d'une brûlante actualité dans un monde à deux vitesses.* La mobilisation pour un monde plus égalitaire, passe aussi par la réhabilitation de la Commune et des communards. La lutte pour leur réhabilitation de leurs valeurs et leurs idéaux, qui sont aussi les nôtres continue. Poursuivons notre action en faisant signer la pétition. **■ DANIEL SPASSKY**

JEAN VAUTRIN

Cher Monsieur Rey,  
 Mairie de la Commune de Paris

C'est de grand cœur que je joins mes signatures aux  
 vôtres et approuve l'initiative que vous avez prise  
 pour réhabiliter les communards qui ont été de 1871  
 les plus grands héros de la France et de l'histoire de  
 l'humanité en France, et un moment de liberté et  
 de justice de la Commune de Paris, un moment de liberté et  
 de justice de la Commune de Paris.

Je vous prie de bien vouloir en faire connaître l'existence  
 à tous les citoyens.

Monsieur Jean Vautrin



## La Montée au Mur 2011

**28 mai 1871- 28 mai 2011 : cela fait 140 ans que la Commune de Paris a été écrasée dans le sang par Thiers et les Versaillais, après avoir incarné, pendant soixante-douze jours, la démocratie la plus authentique ayant jamais existé en France : un gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple.**

**C**e 28 mai 2011, preuve nous fut encore donnée que la Commune n'est pas morte. Environ trois mille personnes étaient présentes au Père-Lachaise pour célébrer le 140e anniversaire et honorer les communards. Le tertre surplombant le Mur des Fédérés vibre de femmes, d'hommes et de couleurs, drapeaux dressés sur fond d'Internationale. Voix profondes et émues auxquelles répondent en écho les discours de notre président d'honneur, Claude Willard, et de notre amie Muriel Vayssade qui ont à la fois souligné la modernité de l'œuvre de la Commune et demandé la réhabilitation des communards que l'amnistie a projetés dans l'oubli. Ils nous ont rappelé le rôle de la Commune en faveur de l'émancipation des femmes, de l'égalité sociale, de la laïcité et de la place à accorder aux étrangers comme citoyens à part entière. A l'occasion de cet anniversaire et en hommage aux martyrs, une demande de réhabilitation est formulée : un appel à continuer à signer la pétition, initiée par les Amis de la Commune de Paris, est lancé. Des mesures concrètes pour lutter contre l'amnésie

sont proposées : donner toute sa place à la Commune dans les programmes scolaires, l'inscrire dans les commémorations officielles, indiquer les noms des élus de la Commune dans les bâtiments concernés, édifier des monuments, donner des noms de communardes et communards à nos rues...

Portés par l'exemple de ces hommes et de ces femmes qui se sont battus jusqu'à la mort, la prison, la déportation ou l'exil, nous n'avons qu'à puiser dans les idéaux communalistes politiques, sociaux et humanistes pour trouver la force de construire une société meilleure qui donne à chacun une vraie place.

Sur les airs *d'Elle n'est pas morte*, de *L'Internationale* et *Le Temps des Cerises*, l'assemblée s'est dispersée, les uns et les autres signant la pétition pour la réhabilitation, déposant des fleurs rouges au pied du Mur, puis parcourant les allées du cimetière à la recherche des tombes de communards.

Une cérémonie a pris fin, mais pas la lutte !

 **MICHELE CAMUS**

## De nombreuses célébrations

**A**u début de cette année du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris de 1871, nous nous étions fixés comme objectifs de faire sortir de l'oubli les hommes et les femmes de la Commune, de rétablir une vérité trop souvent ignorée ou falsifiée sur leurs actes, leur œuvre et leurs idéaux, de réactiver leur héritage politique, social, culturel, de les réhabiliter en leur restituant leur dignité.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons élaboré un programme ambitieux d'initiatives diverses à entreprendre seuls ou en coopération et complémentarité avec des associations, syndicats, partis politiques, comités d'entreprises, universités, élus des assemblées locales, départementales et régionales.

Nous ne pouvons pas revenir en détail sur les expositions, colloques, conférences, débats, spectacles, visites du Paris communard, ventes de livres et brochures. Nous énumérons les localités où elles ont eu lieu en demandant de nous excuser pour celles que nous avons pu oublier.

Depuis le début de cette année, la Commune a été évoquée à Paris, dans de grandes et petites villes, jusque dans de petits villages. Citons notamment, Sagonne, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Germain-du-Puy et Baugy (Cher) Narbonne (Aude) les XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> arrondissements de Paris, Charleville-Mézières (Ardennes), Grigny, Sault-les-Chartreux et Gometz-le-Châtel (Essonne), Grenoble (Isère), Vaux-en-Verin et Denicé (Rhône) où un hommage a été rendu, sur sa tombe, au communard Auguste Vermorel, Cormeilles, Montigny et Bezons ( Val-d'Oise), Saint-Pierre-



Panneau de notre exposition sur les Arts



Panneau de notre exposition sur les femmes

Hommage à Vermorel (à Denicé, dans le Rhône)



Lors d'une conférence présentée à Bagneux (92), de droite à gauche, Roger Martelli, historien, Jean-Claude Deschamps, assistant de Mme Amiable, députée-maire de Bagneux, et Claudine Rey.



des-Corps (Indre et Loire), Gentilly (Val-de-Marne) Limay et Poissy (Yvelines) Elbeuf (Seine-Maritime), Clermont-Ferrand et aux Ancises-Comps (Puy-de-Dôme), Chamborigaud (Gard), Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), Lanester (Morbihan), Bobigny et Montreuil (Seine-Saint-Denis), Roubaix (Nord), Montluçon (Allier), Tonquedec (Côtes-d'Armor), au cours d'une journée d'études de *la Libre Pensée* à la mairie de Paris, Luxembourg (grand-duché), Mazet-Saint-Voy (Haute-Loire). Nous n'évoquons pas ici la journée du 18 mars sur la place de l'Hôtel de Ville dont nous avons parlé dans notre précédent numéro, ni l'exposition aux Cordeliers et la Montée au Mur des Fédérés dont nous rendons compte par ailleurs.

Nous avons présenté nos nouvelles expositions consacrées aux Arts et aux Femmes dans les XI<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> arrondissements de Paris.


D'autres initiatives sont d'ores et déjà programmées pour le quatrième trimestre de cette année à Bagnolet et Montreuil (Seine-Saint-Denis), à Vichy (Allier) avec nos amis Francs-Maçons, à nouveau à Grigny (Essonne) et Roubaix (Nord), dans le Loiret, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à Fenain (Nord), à Bourges et Vierzon (Cher), à Allones dans la Sarthe, au Brésil...

A noter que la Commune sera largement évoquée lors de la Fête de *l'Humanité*, les 16, 17 et 18 septembre avec l'exposition centrale consacrée aux Peintres et la Commune, lors de débats et expositions dans plusieurs stands, notamment à celui des Amis de la Commune de Paris. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne pouvons pas donner de précisions sur les initiatives de l'automne et de la Fête de

Panneau de notre exposition sur les femmes



*l'Humanité*. Nous invitons nos adhérents à consulter notre site et à faire profiter de ces précisions ceux de nos amis qui n'ont pas internet.

Nous remercions ici les amies et amis des organisations avec lesquelles nous avons travaillé ainsi que les membres de notre association qui se sont dépensés, sans compter leur temps ni leur fatigue pour que ce 140<sup>e</sup> anniversaire soit célébré dignement. Grâce à elles et à eux, nous pouvons dire que les objectifs ambitieux que nous nous étions fixés sont en bonne voie d'être atteints.  **YVES LENOIR**



## Indre

**A** l'occasion du 140e anniversaire de la Commune de Paris, la Libre-Pensée de l'Indre et le cinéma Apollo de Châteauroux, en partenariat, avaient décidé de projeter le dimanche 10 avril le film de Peter Watkins La Commune version cinéma (3h30). Le pari fut réussi avec la présence de près de cent personnes.

Passée en deux parties entrecoupées d'un premier court échange, d'un buffet très convivial et d'un dernier long débat, la projection du film a permis de situer le contexte historique et l'originalité de la Commune: un peuple prenant son destin en mains.

Les intervenants présents purent apporter les compléments indispensables chacun dans leurs domaines: Samantha Lavergnolle et Renaud Bazin, membres de l'association Rebond pour la Commune, association née du film pour le promouvoir puisque ne disposant d'aucun circuit de diffusion pointant ainsi le pouvoir autocratique des médias; Jean-Marc Schiappa, historien et président de l'Institut de Recherche et d'Etudes de la Libre-Pensée.

Le public, de par ses remarques, contribua à une libre expression. A cette occasion, de nombreux suppléments à notre brochure Vive la Commune furent vendues et la pétition pour la réhabilitation des Communards fut signée par nombre de présents.

Les idées, décrets et arrêtés de la Commune sont des bases solides et concrètes qu'il suffit seulement d'appréhender au niveau de leur application dans la société d'aujourd'hui : 49 associations partis et syndicats en revendiquent aujourd'hui l'héritage.

 **JEAN ANNEQUIN**

## Gentilly

**A** l'occasion du 140e anniversaire de la Commune de Paris en 2011, plusieurs initiatives ont été proposées par la ville de Gentilly et la Société d'Histoire de Gentilly, notamment une exposition qui s'est tenue à la Médiathèque en collaboration avec notre association. Cela a permis, lors du vernissage de l'exposition en présence de Madame la maire de Gentilly Mme Tordjman de rappeler l'œuvre et la modernité de la Commune en cette période ou des sujets comme la laïcité et le droits des étrangers reviennent à l'ordre du jour. Une conférence s'est également tenue le jeudi 12 mai à la Médiathèque de Gentilly, dans le cadre des Rencontres de l'Histoire de la SHG, intitulée 1871, la peur du Rouge : épisodes de la Commune de Paris à Gentilly. Environ 70 personnes étaient présentes. Pour clôturer ces initiatives un apéro-Concert a eu lieu le vendredi 13 mai 2011 avec la participation de notre association qui tenait une table littérature permettant de faire connaître notre association mais également nos brochures. Un bel exemple de collaboration entre notre association et la société d'histoire de Gentilly dont Mme Krop est la présidente.

 **DIDIER BERGER**

Le «kakemono des 320 communards»  
à la Médiathèque de Gentilly



## Saint-Pierre des Corps

« *Émouvante expo sur la Commune de Paris* » titre **La Nouvelle République** du 13 mai 2011.

**P**atrick Fonteneau, adhérent de notre association, a présenté, pendant tout le mois, 270 documents et objets originaux relatifs à la Commune de Paris qu'il collecte depuis 30 ans ! C'est ainsi que les visiteurs ont pu découvrir une lettre émouvante de Noémie Crémieux, veuve de Gaston Crémieux, communard marseillais, des dessins d'exécutions de la Semaine sanglante, une aquarelle et des dessins réalisés en prison, un fragment de drapeau de la Commune, des premières pages de journaux et de revues, des passeports, des portraits, des photographies très rares de barricades...

Dans une autre salle, les panneaux de l'Association expliquaient au public l'action de la Commune et la répression qui a suivi.

À signaler aussi la remarquable prestation de Jean-Marie Moine qui a présenté et chanté, accompagné de son orgue de barbarie, les chansons de cette période au cours du vernissage.

Et, cerise sur le gâteau, une pièce de la Compagnie des Nuits Blanches, *Le Communard, le Versaillais et la Pétroleuse*, a séduit les nombreux spectateurs.


 **GÉRARD DÉSILES**

## Angers

**Le 20 mai, une quarantaine de personnes ont déambulé dans les rues portant le nom de communards.**

**L**ors des huit étapes, la vie et l'œuvre de Gustave Flourens, Jean-Baptiste Clément, Gustave Courbet, Charles Delescluze, Eugène Pottier, Eugène Varlin, Louise Michel et Jules

Vallès ont été évoquées. Cette déambulation s'est conclue par le verre de la fraternité : « un communard ».

Puis le 27 mai, une soixantaine de participants sont venus écouter et débattre avec René Bidouze, auteur de *La Commune de Paris telle qu'en elle même*, qui a présenté Les services publics et la Commune de Paris. 


## Le Mans

**Une classe de lycéens anime une déambulation dans les rues du Mans.**

**P**our célébrer le 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris, une classe de première du lycée Malraux d'Allonnes s'est mobilisée avec son professeur d'histoire, Hervé Lemesle, pour aller à la découverte de 13 communards dont les noms ont été donnés à des rues d'un quartier du Mans.

Le dimanche après-midi 22 mai, une centaine de participants ont effectué le parcours animé par des musiciens bénévoles.

A l'entrée de chacune des rues, les lycéens ont présenté successivement Gustave Flourens, Auguste Blanqui, Jules Vallès, Louis Rossel, Jean-Baptiste Clément, Eugène Pottier, Félix Pyat, Édouard Vaillant, Charles Delescluze, Paschal Grousset, Eugène Varlin, Louise Michel, Gustave Courbet.

Les participants ont apprécié cette déambulation historique, ils ont chanté tout au long du parcours le répertoire des chants de la commune qui leur a été remis, ils ont dégusté des cerises et, pour conclure, levé le verre du communard en l'honneur de la Commune de Paris. Chacun est reparti avec une magnifique brochure-souvenir de cette journée (brochure financée par la ville du Mans et le lycée). 

## Congrès de la Libre pensée

HÔTEL DE VILLE DE PARIS

**L'**association La libre pensée a consacré la journée entière du 30 avril à célébrer, par un colloque, le 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune, la séparation de l'Église et de l'État et la libération qu'elle apportait en mettant fin à l'emprise de l'Église sur la société, ainsi que la laïcité.

## Gometz le Châtel

**L**a ville a célébré le 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris par un triple événement organisé à la Médiathèque Albert Camus par l'association Mémoire Castel Gometzienne animée par Albert Thiry : une exposition de panneaux prêtés par notre association ; la projection du film *La barricade du Point du Jour*, de René Richon, tourné à Gometz en 1977 (Le village ressemble beaucoup, par ses rues en pente et par ses vieilles maisons, à ce qu'on pouvait imaginer être Montmartre en 1871) ; une conférence sur « L'histoire et l'œuvre de la Commune » donnée par Georges Beisson devant une salle petite, mais comble. De nombreuses questions ont été posées dans la salle, puis dans le jardin attenant devant

un verre de communard. La table de littérature a eu grand succès, et de nombreuses signatures ont été recueillies en faveur de la réhabilitation de la Commune et des communards. **GB**

## Les 140 ans à Marseille

**L**e 2 avril s'est déroulé à Marseille, à la mairie du 1<sup>er</sup> et du 7<sup>e</sup> arrondissements, une cérémonie pour le 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris.

Devant un auditoire attentif, Claude Camous, historien, auteur d'un ouvrage, « La Commune à Marseille », rappelait la tentative de prise de pouvoir du peuple par la population de Marseille. Une révolte qui ne dura que 12 jours mais qui, à l'instar de celle de Paris, marqua l'histoire de notre pays. Au cours du banquet qui suivit, les participants se donnèrent rendez-vous pour le 30 novembre prochain afin de rendre un hommage au communard Gaston Crémieux, « l'avocat des pauvres », fusillé au Pharo le 30 novembre 1871. Claude Camous soulignait l'action du comité des Amis de la Commune pour que l'oubli ne tombe pas sur ce moment de l'Histoire.

## NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale des Amis de la Commune s'est déroulée le samedi 18 juin. Les rapports d'introduction à la discussion ont été présentés par nos présidents, Claudine Rey et Jean-Louis Robert.

Le bilan d'activités est très riche avec nos initiatives du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune que nous relatons par ailleurs. Le bilan financier de l'année 2010 est solide et très proche de l'équilibre. Après une discussion à laquelle ont participé une vingtaine d'amis, les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité. L'assemblée générale, toujours à l'unanimité, a élu le Conseil d'administration et notre nouvelle secrétaire générale, Françoise Bazire. **Y L**



Alger en 1870

## La Commune de Paris et l'Algérie

**L**a Commune eut dans le monde un grand retentissement, et tout particulièrement dans le bassin méditerranéen.

### LA SITUATION PRÉALABLE

À partir de 1865, Gustave Flourens se rendit en Crète pour y développer les idées de démocraties. Il fut le fondateur du journal *L'Étoile d'Orient*, que le gouvernement turc ne tarda pas à faire disparaître.

Pour la bourgeoisie de 1870, il était l'incarnation même du «spectre rouge», et elle le persécutait sans relâche. De tendance blanquiste, il fut admiré par Jenny Marx qui exprima ainsi son point de vue : «*Gustave Flourens est une nature d'une très grande noblesse ; il a voué son cœur ardent et sensible à la cause des miséreux, des opprimés et des déshérités ; son noble cœur battait pour chaque nation, chaque tribu.*»

Il fit aussi l'admiration du géographe Elisée Reclus. Ce dernier disait de lui : «*Il voulait*

*réveiller cet immobile Orient, qui ne dort pas toujours comme on le croit mais qui rêve.*»

Victor Hugo, en 1870, contre les colonisateurs partant à la conquête de Cuba, rédigea un poème intitulé *Serment des noirs devant le gibet de John Brown* qui influencera la jeune Louise Michel.

C'est dans le journal *Les Lettres Républicaines* que l'on trouve de sévères condamnations du régime de Louis Napoléon Bonaparte, en particulier sur ce qu'il a fait subir aux couches laborieuses algériennes de 1868 à 1869. On y retrouve aussi les attaques contre Mac Mahon, alors gouverneur de l'Algérie, sur la volonté de concéder la terre aux petits colons pour la transformer en «*îlots de citoyens jouissant de tous les droits.*»

Nous avons connaissance de razzias faites par les troupes françaises en Algérie, et tout particulièrement en Kabylie.

Nous remarquons les déclarations du spahi Eugène Rouza qui devient, sous la Commune, le chef militaire de la place de Paris. Il écrivait : «*Notre Algérie a une telle puissance de vitalité*

*qu'en dépit des obstacles de toute espèce, des hommes et des choses, elle affirme une prospérité croissante.»*

À Delescluze de reprendre : *«On nous dira que la race arabe est réfractaire aux mœurs, aux lois françaises. Cet argument ne saurait nous toucher : rien n'est plus facile que de faire cesser cet antagonisme, en en supprimant les causes ; Qu'au besoin on impose des conditions à l'entrée des arabes dans la famille Française et bientôt l'Algérie verra briser les derniers obstacles qui s'opposent à leur bien-être, comme leur avancement politique, intellectuel et moral.»*

À propos des déclarations des responsables communards, nous devons remarquer celle qu'a faite Jean Bruhat : *«Mais ces gens se nourrissaient de déclarations remontant aux traditions qui s'étaient développées au XVIIIe siècle.»*

Nous pouvons observer bien des contradictions s'appuyant sur une histoire révolue. Elysée Reclus, qui combattit les armes à la main dans la Garde nationale avait différentes appréciations sur l'Algérie ; il disait : *«Non seulement elle (la nation conquérante) en a à faire la plus grand effort : assurer sa conquête ; Non seulement il fallut grever son budget annuel de dépenses supplémentaires mais aussi sacrifier son trésor plus précieux que l'argent, c'est à dire les hommes. Il était impossible que les événements d'Algérie n'eussent pas de répercussion dans l'histoire de France.»* Il décrit avec assez de sympathie la vie des populations musulmanes d'Algérie et signale la cruauté des colonialistes français : *«Maintenant de nombreuses injustices se commettent encore et les vainqueurs abusent toujours de leur force contre les faibles.»* Cependant, il ne voyait pas pour l'Algérie une existence indépendante, autre chose que la *France africaine*.

La domination française était un fait accompli

et quoi que l'on ait souvent répété le contraire, l'annexion de l'Algérie était un fait historique. Malgré des interventions isolées contre les méthodes cruelles de la politique coloniale, le mouvement révolutionnaire socialiste français ne parvint pas à se rapprocher du jugement porté par Friedrich Engels, qui clouait au pilori les colonisateurs français : *«Depuis la première occupation de l'Algérie par les français et jusqu'à présent, ce malheureux pays est l'arène de massacres incessants, de pillage et de violences.»*

Les tribus kabyles, pour qui l'indépendance est précieuse et qui placent la haine de la domination française au dessus de leur vie même, sont écrasées par des moyens terribles, des razzias au cours desquelles leurs biens et leurs demeures sont incendiés, leurs moissons piétinées. Les misérables créatures qui survivent sont massacrées ou doivent endurer toutes les violences.

Depuis sa conquête, en 1830, bon nombre de spéculateurs prirent pied en Algérie. Leur nombre ne cessa de se multiplier.

En 1866, on dénombre 22 600 immigrés contre 265 070 indigènes.

En 1870, une section de la Première internationale fonctionnait à Alger, sous l'impulsion d'André Bastelica, responsable de la Ligue du Midi ; Elle vivait surtout grâce à l'appui de la classe ouvrière métropolitaine.

### L'IMPACT DE LA COMMUNE

L'annonce de la Révolution à Paris, dans la nuit du 4 au 5 septembre 1870, provoqua à Alger des manifestations révolutionnaires contre le Second Empire. Les chômeurs, les éléments petits-bourgeois ainsi que les immigrés français y prirent part. Dans la ville se formèrent des comités révolutionnaires.

Puis des clubs démocratiques firent leur apparition dans plusieurs villes d'Algérie. Une

association républicaine fut créée, comprenant, entre autres, des proudhoniens, des fouriéristes et des néo-jacobins, le rôle dirigeant étant assuré par des démocrates petits-bourgeois. Ceux-ci eurent une attitude négative vis à vis de la population indigène, étant contaminés par un nationalisme français, ce qui entraîna des mouvements contradictoires et interdit aux indigènes de prendre des initiatives en faveur de leur indépendance (les proudhoniens ignoraient totalement cette aspiration).

Le 24 octobre 1870, le gouvernement français nomma le général Chanzy gouverneur civil de l'Algérie, rattaché au ministère de l'Intérieur. Une manifestation dans laquelle se trouvaient des éléments français mais aussi de nombreux arabes l'empêcha de prendre ses fonctions. Ils s'emparèrent du palais du gouvernement et obligèrent la délégation française à se réfugier sur un navire de guerre ancré dans la baie d'Alger.

Le 2 septembre 1870, la chute de Sedan entraîna un grand mouvement révolutionnaire, surtout dans les grandes villes comme Alger, Orléansville, Oran, demandant la démission du gouvernement.

En mars 1871, la nouvelle que s'était constitué la Commune de Paris entraîna une insurrection en Algérie. La Kabylie toute entière était soulevée et commençait à déferler sur Alger, dégarnie de troupes. Le nouveau gouverneur, l'amiral De Gueydon, mit plusieurs semaines à juguler la révolte.

Mais la voie était tracée pour le combat pour l'indépendance, avec la constitution de l'Etoile Nord-Africaine, qui allait donner naissance au MNA (avec ensuite le FLN), et aboutir 90 ans plus tard à l'indépendance de l'Algérie.

**Le 6 avril, les députés ont voté, à l'unanimité, la levée du secret sur les comptes rendus des « comités secrets » pendant la guerre de 1870 et au début de la Commune, découverts récemment dans les sous-sols de l'Assemblée nationale, où ils avaient été oubliés depuis 140 ans.**

## Les comités secrets de 1870-71

**L**es 777 feuillets des compte rendus des comités secrets de 1870-71 seront « *transcrits, présentés, annotés et contextualisés* » par Eric Bonhomme, historien de la IIIe République, dans un livre qui sera publié en novembre prochain <sup>(1)</sup>, a annoncé le président de l'Assemblée, Bernard Accoyer. La découverte de ces comptes rendus est due à la curiosité d'un fonctionnaire du service de la bibliothèque et des archives, qui, alors qu'il parcourait de vieux inventaires en 2009, se demanda à quoi pouvaient correspondre ces « comités secrets », ignorés même des historiens <sup>(2)</sup>. Il ne tardera pas à trouver la réponse dans un coffre-fort des sous-sols du Palais-Bourbon, qui renfermait quatre épaisses enveloppes jaunies par le temps dont les cachets de cire rouge avaient sauté. On suppose qu'elles ont été ouvertes pendant l'Occupation, lorsque les archives parlementaires ont été transférées à Châtel-Guyon, près de Vichy.

Trois de ces comités secrets se sont réunis les 13, 25 et 26 août 1870, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, où était installé le Corps législatif impérial. Ils se déroulent un mois après la déclaration de guerre à la Prusse (19 juillet). L'opposition républicaine modérée, dénonce les

revers militaires subis par Napoléon III. Jules Ferry supplie le ministre de l'Intérieur « *de presser l'armement de la Garde nationale* ». Le député de Paris s'étonne que sur les 18 000 volontaires que compte le XI<sup>e</sup> arrondissement, le gouvernement ne veuille en armer que 2 500.

**Clemenceau :**  
**“Vous serez**  
**responsables**  
**de ce qui va**  
**suivre !”**

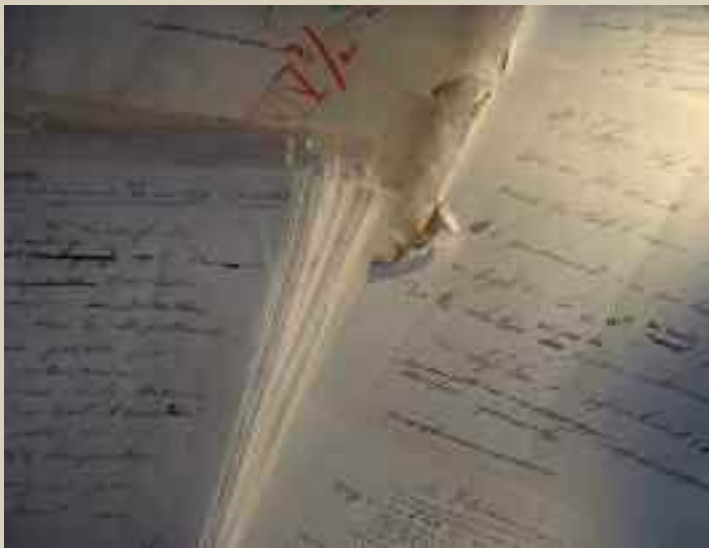
Mais tout le monde sait que le régime impérial craint de distribuer des fusils dans les faubourgs. C'est « *la partie la plus énergique de la population* », plaide Jules Ferry, qui déplore des « *préoccupations politiques déplorables* ». Son collègue, Adolphe Crémieux, partage cet avis : « *C'est vrai ! Qu'on ne nie pas la lumière du jour ! Nous sommes en comité secret. Nous pouvons tout nous dire.* » Le quatrième et dernier comité a lieu sept mois plus tard. Entre temps, la France a connu de multiples bouleversements. La République a été proclamée le 4 septembre 1870, Bazaine a capitulé à Metz le 27 octobre, l'armistice avec les Prussiens a été signé le 28 janvier 1871 et les élections du 8 février ont vu le triomphe d'une droite monarchiste et rurale, pressée d'en découdre avec le peuple de Paris. La Chambre des députés compte 360 monarchistes, une quinzaine de bonapartistes, contre 150 républicains, dont une quarantaine de radicaux. C'est dans ce nouveau contexte que, démenagée en catastrophe à Versailles sur l'ordre de Thiers, l'Assemblée tient un nouveau comité secret. Nous sommes le 22 mars, quatre jours après le début de l'insurrection et une semaine avant la proclamation de la Commune à l'Hôtel

de Ville. Quelques élus républicains modérés, semblent encore croire à une « troisième voie », comme en témoignent les fameux comptes rendus. Ils plaident pour de nouvelles élections, contre l'avis de Jules Grévy, président de l'Assemblée.

Un jeune député du parti républicain, Georges Clemenceau, maire de Montmartre et ami de Louise Michel, se distingue par sa clairvoyance. Il semble entrevoir les conséquences de l'intransigeance et de ses amis. Clemenceau met en garde les défenseurs de l'ordre : « *Vous serez responsables de ce qui va suivre !* » Une déclaration qui sonne aujourd'hui comme un avertissement aux futurs massacreurs de la Commune. Dans la marge du compte rendu, on peut lire cette annotation : « *Vives réclamations. La séance est levée à 2 heures du matin, le jeudi 23 mars.* »

 JOHN SUTTON

(1) Éditions Perrin ; (2) Depuis 1940, il n'y a plus eu de comités secrets à l'Assemblée. Toutes les séances de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> République ont été publiques et ont fait l'objet d'un compte rendu imprimé. Ceux des huit comités secrets qui se sont tenus pendant la Première Guerre mondiale ont été publiés en 1919.



## La Commune aux Cordeliers

**P**endant trois semaines l'exposition *1871 – La Commune de Paris : Une histoire moderne* a été présentée au

Réfectoire de l'ancien couvent des Cordeliers, à quelques pas de l'amphithéâtre de l'école de médecine où se réunissaient les membres du club communard éponyme, dont les membres les plus actifs étaient Nathalie Le Mel et Eugène Varlin, et tout proche de l'emplacement choisi par la Commune pour ouvrir une école professionnelle d'art industriel pour jeunes filles.

Dans ce lieu un peu magique, où l'on sent aussi les fantômes des révolutionnaires de 93, entouré de hauts murs du Paris médiéval, des milliers et des milliers de visiteurs se sont pressés du 28 mai au 19 juin pour (re)découvrir la Commune. La scénographie choisie par *La Fabrique créative* d'appuyer les panneaux sur des gabions rappelant les barricades, la présence encadrée de rouge de quatre immenses et belles photos séparant les espaces, les innombrables documents originaux, comme le mur admirablement réalisé d'affiches communardes (venant du fonds de la Bibliothèque historique de la ville de Paris) ou les superbes tableaux donnés par le musée Carnavalet et différents prêteurs privés ou syndicaux, ont donné au public le sentiment de plonger dans le Paris révolutionnaire de 1871 et dans la diversité de ses arrondissements, et de vivre, pendant quelques heures, quelque chose du rêve communard d'un monde de justice.

Mais l'exposition ne visait pas seulement à cette



appréhension sensible du passé. Si le premier et le dernier espace donnaient, sans concession, sur les erreurs de la Commune, les bases de l'histoire politique de la Commune et de la Semaine sanglante, l'essentiel de l'exposition reposait sur trois grands axes qui donnaient à lire et à voir à quel point les idées et l'œuvre de la Commune résonnent encore de nos jours. Ô combien !

À lire le livre d'or, ce qui a frappé très souvent les visiteurs c'est l'incroyable richesse de l'œuvre de la Commune en à peine plus de deux mois de vie. Sans doute la clé était à en rechercher dans la première partie de l'exposition qui traitait de la démocratie communarde. Cette république au drapeau rouge a pu surmonter et s'appuyer sur la diversité des communards pour inventer une démocratie inédite, populaire, directe, permanente, ne s'opposant pas à la démocratie représentative mais créant des conditions pour que ceux qui n'avaient guère de droits comme les femmes et les étrangers prennent une place considérable dans la cité.

Puis venait une partie où se manifestaient les actions concrètes de la Commune, reflétant une culture humaniste autour des notions de progrès, de liberté et de justice. De la séparation de l'église et de l'état à la justice accessible à tous, de l'école gratuite aux pensions aux



enfants naturels, des premières mesures pour les sourds-muets à la liberté des arts, c'est le cœur battant des aspirations les plus nobles du peuple qui se manifestait à la Commune.

Enfin, la Commune a avancé au grand galop sur le chemin de la démocratie sociale. Très concrètement d'abord, elle a su répondre aux urgences d'une population affectée par le Siège et les mesures antisociales de Thiers : se nourrir, se loger, se soigner ! Mais depuis la fin du Second Empire s'était aussi développé avec vivacité le sentiment que la première injustice tenait à l'exploitation et à l'aliénation capitaliste. Le produit du travail doit revenir au travailleur ; de là une invention du droit du travail, du droit au travail et de l'autogestion.

L'exposition était organisée par le Comité d'his-

toire de la Ville de Paris dont tout le personnel doit être vraiment remercié pour son très grand dévouement. La Ville de Paris n'a pas lésiné sur les moyens donnés à l'exposition et elle doit en être félicitée. Mais on est en droit de s'étonner qu'elle n'ait pas donné plus de publicité à l'exposition et que celle-ci n'ait pas duré plus longtemps.

L'exposition des Cordeliers devrait, fort heureusement, connaître des suites. On l'annonce pour la fin de 2011 aux mairies des IIe et XVIIe arrondissements. Des institutions comme l'Université Paris 6 pourraient également la présenter. Ce sera l'occasion pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pu visiter l'exposition de retrouver la flamme de ces 72 jours qui brûle encore.

 **JEAN-LOUIS ROBERT**



## Manet l'inventeur du moderne

Le Musée d'Orsay a présenté récemment une rétrospective consacrée à l'œuvre de Manet, dont ses tableaux et gravures consacrés à la Commune.

**D**e *L'Exécution de Maximilien* (1867) à *L'Évasion de Rochefort* (1881), Edouard Manet consacra une partie importante de son œuvre à la peinture d'histoire, avec une interprétation très personnelle. Le premier dessin qu'il ait présenté sous son nom, en 1860, était un portrait à charge d'Emile Ollivier, rallié au régime impérial en 1868, publié dans *Diogène*, journal libéral et anticlérical. Resté à Paris pendant le Siège, Manet s'engage dans la Garde nationale, jusqu'à la capitulation. « *Nous sommes tous soldats ici, et je crois qu'il se prépare des événements qui vont être décisifs et auxquels presque tous les hommes valides vont prendre part. Degas et moi sommes dans l'artillerie, canoniers volontaires* », écrit-il dans une lettre à Eva Gonzalès, datée du 19 novembre 1870. « *Je compte qu'à votre retour, vous ferez mon portrait avec ma grande capote d'artilleur. (...) Mon sac de soldat est garni de ma boîte, mon chevalet de campagne, tout ce qu'il faut pour ne pas perdre mon temps et je vais profiter des facilités que je trouve partout* », ajoute-t-il. En février 1871, Manet part à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques) pour rejoindre sa famille. Quand l'insurrection parisienne éclate, il est à Arcachon (Gironde). Le 15 avril, en son absence, il est élu délégué de la Fédération des artistes. Il semble que le peintre soit revenu à Paris pendant la Semaine sanglante. Sa présence est attestée par une lettre de



*L'Évasion de Rochefort* (1881)

Mme Morisot à sa fille Berthe : « *Tiburce a rencontré deux communeux au moment où on les fusille tous, Manet et Degas ! Encore à présent, ils blâment les moyens énergiques de la répression* » (1).

### MANET ET DEGAS BLÂMENT LA RÉPRESSION

C'est probablement au cours de ces événements tragiques qu'il échauffe ses deux célèbres lithographies présentées dans l'exposition du musée d'Orsay : *La Barricade* (1873), conservée au musée Szepmüvészeti de Budapest, et *Guerre civile* (1874). La première représente l'exécution sommaire d'un communard par l'armée versaillaise, tandis que la seconde montre des cadavres d'insurgés placés derrière une barricade conquise. Manet caressa l'idée de réaliser un grand tableau sur la Commune pour

le Salon de 1873. Dans ce but, il aurait assisté à l'exécution de Rossel, Bourgeois et Ferré, le 28 novembre 1871 à Satory, près de Versailles. « *Il abandonne finalement ce projet, de même que l'édition de la lithographie La Barricade, dont la pierre restera inédite dans son atelier jusqu'à sa mort* », écrit l'historien d'art Bertrand Tillier (1).

Dès l'amnistie des communards, promulguée le 11 juillet 1880, Manet concrétise son souhait de leur rendre hommage. Ce dont Claude Monet se fait l'écho en décembre : « *J'ai vu Manet, très occupé d'un projet de tableau à sensation pour le*

*Salon, l'évasion de Rochefort dans un canot en pleine mer* ». La toile, qui appartient aux collections permanentes du musée Orsay, représente le célèbre journaliste Henri Rochefort et ses compagnons Francis Jourde et Paschal Grousset lors de leur évasion réussie de Nouvelle-Calédonie, le 21 mars 1874. Le frère esquif semble perdu au milieu des vagues peintes dans un style impressionniste.

JS

(1) Bertrand Tillier, *La Commune de Paris, révolution sans images ?*, édit. Champ Vallon (2004).

## LA BARRICADE

Le titre de l'œuvre n'en exprime pas complètement le contenu puisqu'on y voit d'abord une exécution. En effet, des soldats en uniforme vus de dos fusillent à bout portant des hommes acculés à une barricade élevée entre de hauts immeubles. Parmi eux, un Fédéré en uniforme lui aussi. À terre, déjà un certain nombre de morts et de mourants. L'œuvre est plus poussée qu'un simple dessin, peut-être une esquisse en vue d'une peinture qui n'a jamais été réalisée.

Manet a peint quelques années auparavant l'exécution de Maximilien, révolte contre la lâcheté de Napoléon III qui abandonne à son sort l'homme de paille qu'il a mis lui-même au pouvoir au Mexique. En amateur du réalisme de la peinture espagnole, il s'est inspiré pour ce tableau de la composition de Goya contre les exactions de l'armée de Napoléon I<sup>er</sup> en Espagne, le *Tres de mayo* 1808. Dans *La barricade*, on retrouve le sentiment de révolte de Goya. Manet a-t-il assisté à la scène?

Pendant la Commune, la Fédération des artistes élira Manet en son absence. Il a voulu voir, il a vu la vengeance des Versaillais, leur impunité



*La barricade* (1871), lavis encre de chine, aquarelle et gouache sur mine de plomb, 46x32cm, musée Szepmüvészeti de Budapest

dans les beaux quartiers récemment construits par Haussmann. Manet subira une longue dépression pendant l'été 1871 et fera par la suite tirer des lithographies de cette composition pour la diffuser, malgré la censure, en 1874.

## Hommage à Dalou

**L**e 24 mai 2011, quelques libres-penseurs ont rendu hommage à Dalou devant le monument Le Triomphe de la République, place de la Nation, XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

« Il y a 140 ans, presque jour pour jour, les fusils de la Commune cessaient de tirer et les communards étaient fusillés ou proscrits.

Parmi eux, le sculpteur Aimé-Jules Dalou qui était né en 1838, dans une famille d'artisans gantiers protestants républicains.

Doué, le jeune Dalou est remarqué par le sculpteur Carpeaux qui le fait entrer à la Petite Ecole spécialisée dans les beaux-arts. Il va y rencontrer et fréquenter Rodin. Dalou est considéré, après Rodin, comme le meilleur sculpteur de sa génération.

La révolution du 18 mars 1871 bouleverse la France, Paris et la vie de Dalou lui-même. Dalou est de la Commune. Il est officier du 83<sup>e</sup> bataillon des fédérés. Le peintre et révolutionnaire Courbet le nomme administrateur provisoire adjoint du Louvre.

Après l'écrasement de la Commune, Dalou et sa famille arrivent à s'exiler en Angleterre où ils vont connaître une vie difficile d'exilés. Il est condamné, le 1<sup>er</sup> mai 1874, par le Conseil de guerre de Paris aux travaux forcés à perpétuité pour son activité de Communiste. C'est seulement après l'amnistie de 1879, qu'il peut rentrer en France ; en effet, il avait refusé de demander grâce.

Son œuvre de sculpteur, à partir de ce moment, est immense et innombrable. On peut citer le monument en hommage à Delacroix, les bustes de Rochefort et de Courbet, les gisants de Victor Noir et de Blanqui (Père Lachaise).

Son œuvre la plus connue est celle auprès de laquelle nous sommes réunis nommée Le Triomphe

de la République, Dalou consacra vingt ans à la réalisation de ce monument, d'abord sous la forme d'un plâtre pour l'Exposition universelle de 1889, inaugurée ici, place de la Nation, puis sous la forme définitive, dix ans après.

Il n'est pas anodin de noter que, voulant rendre hommage à la classe ouvrière, il envisagea mais ne put mener à bien un monument aux Travailleurs (ou monument aux Ouvriers).

La sculpture de la place de la Nation est un monument de 38 tonnes où toutes les exigences personnelles de Dalou figurent : on y trouve les allégories de la Liberté, d'un enfant représentant l'éducation, de la Justice avec ses signes, d'un forgeron représentant la classe ouvrière, d'un lion figurant la puissance du peuple et, au sommet, la République en marche.

Pour le sculpteur républicain, libre-penseur, socialiste et communiste Dalou, la République ne peut qu'être en marche.

À notre manière, à notre époque, nous poursuivons le combat de Dalou. » 

Le Triomphe de la République (détail)



## Nouvelle publication de trois textes inoubliables

**V**oici un opuscule que beaucoup vont acquérir : au modique prix de trois euros, ses soixante pages nous offrent de beaux textes de Louise Michel, Jules Vallès et Karl Marx.

En cette année du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris, les Editions Points ont donc eu l'excellente idée de publier ce petit livre au format poche qui, dans l'esprit d'une éducation populaire, mais exigeante (le texte de Marx est présenté en édition bilingue allemand/français), reprend des extraits du procès de Louise Michel, du 16 décembre 1871, un article de Jules Vallès publié dans son journal, *Le Cri du Peuple*, le 30 mars 1871, et pour finir, des extraits de *La Guerre Civile en France*, de Karl Marx, dans une adresse à l'AIT du 30 mai 1871.

Chaque document est précédé d'une présentation claire, et l'ensemble est suivi d'une chronologie concernant les trois auteurs et les événements historiques, rappelant la guerre franco-prussienne et les grandes étapes de la Commune de Paris.

La force des propos de Louise Michel face à ses accusateurs nous donne à comprendre pourquoi cette femme communarde est encore célèbre de nos jours. Comment, en effet, oublier une telle personnalité qui nous fait encore vibrer quand nous lisons ici les propos qu'elle tient à ceux qui vont bientôt la juger : « *J'ai fini ! Si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi !* » ?

Dans l'article de Jules Vallès, nous entendons les cris de joie du peuple scander la proclamation de la Commune de Paris. Mais dans cette liesse, le journaliste écrivain rappelle la grandeur de la

tâche : « *Le Peuple de Paris, debout en armes, a proclamé la Commune, qui lui a épargné la honte de la capitulation, l'outrage de la victoire prussienne et qui le rendra libre comme elle l'eût rendu vainqueur.* »

Quant à l'adresse de Karl Marx au Conseil général de l'Association internationale des travailleurs, l'auteur tente d'y expliquer l'échec de la Commune, même s'il admire la combativité des communards. Il cherche aussi à rétablir la vérité quant aux incendies perpétrés dans la capitale : les communeux n'étaient pas par définition des incendiaires, comme le déclaraient leurs détracteurs. Et il leur rend hommage : « *Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière. Ses exterminateurs, l'histoire les a déjà cloués à un pilori éternel, et toutes les prières de leurs prêtres n'arriveront pas à les en libérer.* »

Lisons, relisons ces textes à loisir. Offrons-les autour de nous. Puiisons l'énergie qui en émane, et participons ainsi modestement à la pérennité de la Commune de Paris 1871 !



« *Vive la Commune !* », Procès de Louise Michel, 16 décembre 1871, suivi de « *La Commune est proclamée* », Jules Vallès, 30 mars 1871, et de « *La guerre civile en France* » Adresse de Karl Marx, 30 mai 1871. ÉDITION BILINGUE, Editions Points, février 2011, pour la présente édition ; 3 euros.



## Louise Michel en Algérie

**C**e livre nous rappelle l'insurrection des kabyles sur laquelle il existe

peu d'écrits. Victimes de la répression, nombre d'entre eux sont condamnés à la déportation en Nouvelle Calédonie, où ils retrouveront les déportés de la Commune. Il faut noter que certains communards ne se souciaient guère du sort de leurs camarades kabyles, alors que peu d'entre eux retourneront en Algérie et encore moins bénéficieront de l'amnistie – on peut parler d'apartheid à leur sujet !

Pendant sa déportation, Louise Michel avait promis de leur rendre visite, ce qu'elle fait en octobre 1904, par une série de conférences dans toute l'Algérie.

C'est plutôt d'Ernest Girault dont il est question. Anarchiste, il est l'objet de nombreuses critiques, surtout de la part des syndicats auxquels il est hostile, contrairement à Louise Michel qui reçoit un accueil chaleureux.

Il existe peu de documents concernant la révolte des kabyles en 1870 et l'on trouve des articles extrêmement intéressants, surtout dans les journaux anarchistes, qui relatent de façon très précise les thèmes des conférences, l'accueil par la population et la qualité des interventions des

deux conférenciers. Livre attachant, bien documenté, qui apporte des éléments sur la révolte des kabyles, que l'on semble oublier trop souvent. D'autre part, on y apprend que Louise Michel fait son cycle de conférences dans un état de santé fragile, ce qui nous touche quand on pense à ses souffrances, mais aussi à sa détermination et son courage pendant son séjour en Algérie.

**ANNETTE HUET**

*Kabyles du Pacifique, de Meddy Lallaoui, Éditions Au nom de la mémoire, 135 pages, 23 euros.*



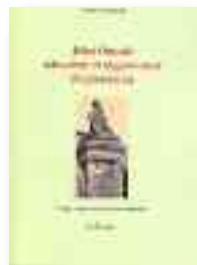
## LA PORTÉE HISTORIQUE DE LA COMMUNE

**L'**auteure, Andrée Collot, rend hommage à Jules Guesde (1845-1922), méconnu aujourd'hui, en expliquant son rôle historique et en sélectionnant plusieurs textes de ce théoricien socialiste qui fut notamment un des principaux artisans de la création du Parti ouvrier français, en 1880. Il fut le chef de file des communards exilés en Suisse. Le discours de Jules Guesde : *La portée historique de la Commune*, publié dans son journal *L'Égalité* du 18 mars 1880 n'a rien perdu de son actualité si l'on en juge par cet extrait : « *Le 18 mars est social ou socialiste dans son programme (...). L'autonomie communale qu'il fait mieux que réclamer, qu'il prend et qu'il étend à tout, non*

*seulement à l'impôt, mais à la justice ; non seulement à la justice, mais à l'instruction ; non seulement à l'instruction, mais à la force publique, cette autonomie absolue, qui a malheureusement fait illusion à beaucoup, n'est (...) qu'un moyen destiné à universaliser la propriété. L'outil à l'ouvrier, la terre à celui qui la cultive, lit-on dans une autre proclamation à l'adresse des déportements.* » **IS**

Andrée Collot, Jules Guesde, éducateur et organisateur du prolétariat, édit.

*Inclinaison. 89 p. 10 euros.*



## LES CAHIERS ROUGES DE MAXIME VUILLAUME

### Enfin le texte intégral



rouges, de Maxime Vuillaume. Il écrivait : *On ne peut tenter une approche sérieuse de l'histoire de la Commune dans son vécu quotidien, sans avoir lu et relu Mes Cahiers rouges de Maxime Vuillaume, co-fondateur du Père Duchêne.*

L'intégralité des cahiers n'était plus disponible. En 1998, Actes Sud publiait dans sa collection de poche, Babel, quelques extraits de certains cahiers.

La Découverte nous présente aujourd'hui une édition intégrale des dix Cahiers. La présentation de l'ouvrage est due à Maxime Jourdan, à qui nous devons déjà *Le Cri du Peuple*, aux éditions L'Harmattan. Il développe la biographie de Maxime Vuillaume et les conditions de parution des dix cahiers rouges. Descaves a incité Maxime Vuillaume à écrire ses mémoires et l'a présenté à

Péguy, fondateur des *Cahiers de la quinzaine*. Marcel Cerf signale qu'une amitié solide et une collaboration étroite vont naître entre celui qui croyait au Ciel et celui qui n'y croyait pas. C'est d'ailleurs Péguy qui trouva le titre couvrant l'ensemble de son œuvre. Les trois premiers cahiers ont été disponibles en 1908, les trois suivants en 1909 ; en 1910, ce fut le cahier 7 et enfin, les trois derniers ont été publiés entre 1912 et 1914.

Nous donnerons dans un prochain numéro un compte rendu des Cahiers rouges. En attendant nous conseillons vivement de se procurer cet ouvrage.


 **DANIEL SPASKY**

*Maxime Vuillaume, Mes Cahiers rouges, souvenirs de la Commune, Éditions La Découverte. 720 pages. 27,50 euros*

**N**ous signalons à nos adhérents la parution aux éditions de La Découverte de *Mes cahiers rouges, souvenirs de la Commune* de Maxime Vuillaume.

Notre regretté Marcel Cerf avait consacré en 1988, le numéro 3 des *Cahiers des Amis de la Commune* aux *Cahiers*

#### APPEL À CONTRIBUTION

J'ai entrepris l'étude de ce que disent de la Commune les manuels scolaires d'histoire. J'en ai déjà étudié quelques-uns, mais je souhaiterais en examiner davantage. Si vous en avez un chez vous, pourriez-vous me le prêter, ou en photocopier les pages concernant la Commune (en n'omettant pas les références précises de l'ouvrage et des pages). L'étude paraîtra dans le bulletin de *La Commune*. Contactez-moi au 06 80 22 66 49. Merci.  **GEORGES BEISSON**

# La Commune

DANS CE NUMÉRO

Signataires de l'appel 2011  
pour le Mur des Fédérés

## Édito

Réhabilitons les communards · 2

## L'événement

Fête de la Commune 2011 · 3

Réhabilitation Plaques et pétition · 4

La montée au Mur 2011 · 6

## L'actua du 140<sup>e</sup> anniversaire

De nombreuses célébrations · 7

Compte-rendus : Indre · Gentilly

*Saint-Pierre des Corps · Angers · Le Mans*

*Marseille · Gometz le Chatel · Libre pensée à Paris* · 9-11

## Histoire

La Commune et l'Algérie · 12

Les comités secrets · 14

## Actualité

La Commune aux cordeliers · 16

Manet, l'inventeur du moderne · 18

La barricade · 19

Hommage à Dalou · 20

Notes de lectures 21-23

*Trois textes inoubliables · Louise Michel en Algérie*

*Jules Guesde, éducateur et organisateur du prolétariat*

*Les cahiers rouges de Maxime vuillaume*

**Directeur de la publication :** Claude Willard

**Ont participé à ce numéro :** Jean Annequin, Georges Beisson, Didier Berger, Gilbert Bertolini, Michèle Carnus, Gérard Désiles, Eugénie Dubreuil, Alain Frappier, Annie Huet, Yves Lenoir, Jean-Louis Robert, Daniel Spassky, John Sutton, Muriel Vayssade · **Coordination :** Daniel Spassky  
**Graphisme et iconographie :** Alain Frappier · **Impression :** SENPQ Pantin ISSN : 1142 4524

Le prochain bulletin (48) paraîtra en novembre 2011

Date limite pour faire parvenir vos articles : 30 septembre 2011

ASSOCIATION ACTION - CNT RP - PARTI RADICAL DE GAUCHE - INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT PTT - UNION SYNDICALE SOLIDAIRE - PARTI SOCIALISTE - SGLCE MAISON DU LIVRE - RESISTANCE SOCIALE (RESO) - CER SNCF NORMANDIE - INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT - SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE - ROUGES VIFS ÎLE DE France - LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, FEDERATION DE PARIS - NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE (NPA) - CGT CONSTRUCTION - SECTION PARIS 11 DU PARTI SOCIALISTE - SECTION PARIS 20 DU PARTI SOCIALISTE - SECTION PARIS 19 DU PARTI COMMUNISTE - NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE (NPA) PARIS 20 - FSU (INSTITUT DE RECHERCHE) - CGT (UNION REGIONALE IDF) - LES GARIBALDIENS - ASSOCIATION LOUISE MICHEL - SECTION PARIS 20 DU PARTI COMMUNISTE - ASSOCIATION DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE (ADLPF) - Rassemblement des Cercles communistes - Cercle Communiste de la Région Parisienne - Section CGT PTT des bureaux gares et ambulants - Association des amis des combattants en Espagne républicaine (ACER) - Parti Communiste Français (PCF) - Comité National des Chômeurs CGT - Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) - Pôle de Renaissance Communiste en France (PRCF) - Les Verts- Paris Ecologie - Comité Valmy - Les Verts de Paris 20e - Fédération de Paris du Parti Communiste Français - Association André Léo-Chorale populaire de Paris - Mouvement des Jeunes Communistes de Paris - Comité Parti de Gauche Paris 11 - L'ARAC - UD CGT de Paris - République et socialisme - Section CGT des retraités cheminots - Lutte ouvrière - C.M.C.A.S. de Paris - Comité laïcité et république - CER SNCF de Paris - Est - Section de Paris de l'Association Nationale des Partisans Italiens (ANPI) - France Euro Méditerranée - Gauche unitaire - Union des familles laïques (UFAL) - CGT - Fédération des activités postales et de télécommunications (FAPT) - CGT - Fédération des mines et énergie - CGT - Union Générale des fonctionnaires (UGFF) - CGT - Fédération des travailleurs de la métallurgie - CGT - Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (FILPAC) - Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) - Fédération syndicale unitaire (FSU) - Fédération de Paris Force Ouvrière - SAT AMI-KARO - Grand Orient de France



46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91  
amis@commune1871.org | www.commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 13 h30 à 17 h (sur rendez-vous)